

PROCES VERBAL
DE RENCONTRE DE CONCERTATION ET D'ECHANGES ENTRE
LE MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET LE SYTTPBHA/MI

L'an deux milledix-sept et le vendredi 17 février, s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère des Infrastructures à partir de 11 heures, une rencontre entre le Ministère des Infrastructures et la Coordination des sous sections SYTTPBHA dudit ministère.

Un ordre du jour en deux points a été proposé par le ministre : Les préoccupations énumérées dans le préavis de sit-in et celles relatives à la gestion du ministère.

La liste de présence est en annexe.

Dans son mot introductif, le ministre s'est réjoui du fait que les partenaires aient répondu favorablement à son invitation à une rencontre de concertation et les a remercié pour cette disponibilité.

En réponse le Secrétaire Général du SYTTPBHA/MI a aussi remercié monsieur le Ministre et sa délégation et posé des préalables relatifs aux engagements du Ministère non encore mis en œuvre avant la poursuite des négociations. Ces préalables portent sur :

- ✓ L'organisation du Ministère
- ✓ Les arriérés de paiement des frais de mission
- ✓ La gestion de l'AFP/TP
- ✓ L'Harmonisation et l'opérationnalisation d'un système de motivation

A l'issue des discussions, explications et échanges, il a été décidé les mesures suivantes :

- ✓ L'organisation du ministère
La finalisation du rapport du comité chargé de la relecture de l'organigramme le mardi 21 février 2017, et la proposition de son introduction en conseil des ministres au plus tard le second conseil après le dépôt du rapport auprès du ministre.
- ✓ Les arriérés de paiement des frais de mission
Le paiement desdits frais sera effectif la semaine prochaine à partir du mardi 21 février 2017. Ces frais s'élèvent à environ 13 millions à ce jour.
- ✓ La gestion de l'EFP/TP
 - Le principe du voyage d'étude à l'extérieur est maintenu, ainsi que les visites de chantier à l'intérieur du pays.
 - La prise de mesures urgentes pour assurer le bon fonctionnement de l'École au plus tard le 1^{er} Mars 2017.
 - La prise de mesures fortes pour une réorganisation profonde de l'École au cours de l'année 2017.
- ✓ L'Harmonisation et l'opérationnalisation d'un système de motivation
 - Les Directeurs Généraux et les Directeurs Régionaux des Infrastructures sont invités à faire en sorte que tous les agents aient leurs dotations en carburant du premier trimestre 2017.
 - Les structures où les agents n'ont pas perçu de dotations en carburant en 2016, sont instruites d'apurer ces arriérés dans un délai de deux semaines. Ces dotations seront mises à leur disposition par la DAF.
 - La validation du rapport du comité de motivation le mardi 21 février 2017. Les points à mettre en œuvre au sein du ministère le seront au cours de l'année 2017, tandis que les aspects qui requièrent l'intervention d'autres institutions feront l'objet d'échanges avec lesdites institutions.



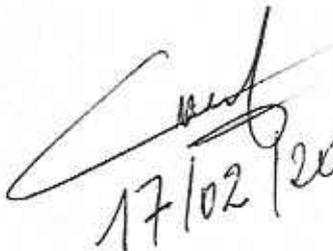
Concernant les déclarations relatives à la gestion du ministère, le ministre a souhaité que le syndicat privilégie la saisine des structures de contrôle de l'État pour les vérifications appropriées.

Les parties ont réaffirmé leur disponibilité à un dialogue sincère et constructif pour l'atteinte des objectifs du département. Les échanges qui se sont déroulés dans un esprit de courtoisie ont pris fin aux environs de 18h50mn.

Ont signé :

*Pour la Délégation de la Coordination
des Sous Sections SYTTPBHA/MI*

Pour la Délégation du Ministère



17/02/2017

M'BI YAMEOGO



17/2/17

Eric W. BOUGOUMA

Officier de l'Ordre National